



Communiqué de Presse

Jeudi 19 mai 2016

Les nouveaux ambassadeurs du LIFE des Alpilles

Jusqu'au 2 août, vous aurez peut-être l'occasion de croiser au détour d'une balade dans les Alpilles ou sur l'un des nombreux événements organisés dans nos communes, les deux nouveaux Ambassadeurs du LIFE, tout juste engagés pour une mission de trois mois par le Parc naturel régional des Alpilles.

Leur rôle ? Renseigner les habitants et les visiteurs sur ce programme d'actions pour la valorisation des activités humaines respectueuses de l'environnement et la préservation de 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont bénéficie le territoire grâce aux financements de l'Union européenne, du département des Bouches-du-Rhône, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'État et des 16 communes du Parc.

Véritable médiateurs de l'environnement, David et Baptiste sont présents sur les sites les plus fréquentés du massif pour donner de nombreuses informations concernant la biodiversité des Alpilles et conseiller les amoureux de la nature sur la meilleure façon d'observer les oiseaux dans le respect de leur habitat. Ils vous donneront des repères pour distinguer la plupart des espèces fréquentant le territoire tels que la silhouette et la taille, l'allure en vol, la coloration du plumage, etc.

Baptiste Mabboux, connaît bien le LIFE des Alpilles puisqu'il travaille par ailleurs pour A Rocha France, association de défense de l'environnement partenaire du projet. Il participe activement à plusieurs actions du programme en faveur du Faucon Crécerellette, du Rollier d'Europe ainsi que pour la restauration des haies. David Bienaimé a quant à lui une solide expérience puisqu'il a travaillé pour le LIFE+ Chiro Med au Parc naturel régional de Camargue. Il est spécialiste de l'analyse des structures paysagères.

Tous deux ont reçu une formation ornithologique avec la Ligue pour la protection des oiseaux et ont à leur disposition de nombreux outils pédagogiques et des documents pour vous guider dans vos observations et vos balades. N'hésitez pas à aller à leur rencontre, vous aurez peut-être la chance d'observer dans leur longue vue un grand rapace tel que l'Aigle de Bonelli et le Circaète Jean-le-blanc ou les oiseaux colorés que sont le Rollier et le Guêpier d'Europe.

David et Baptiste partageront avec vous toutes leurs connaissances sur le programme LIFE et les oiseaux des Alpilles mais pourront également rappeler les règles à respecter en milieux naturels s'ils sont témoins des comportements inappropriés.

Nos deux ambassadeurs LIFE seront également amenés à intervenir sur des manifestations de plein air, des marchés hebdomadaires, des festivals ainsi que dans les écoles et les centres de loisirs du territoire afin de sensibiliser un public plus large à la richesse ornithologique des Alpilles.

Plus d'informations sur le programme LIFE des Alpilles : www.life-alpilles.com

LIFE «L'instrument financier pour l'environnement» est l'un des principaux outils financiers de l'Union européenne utilisé au titre de sa politique environnementale. Il permet de soutenir des programmes en faveur de la conservation de l'environnement et de la nature. Depuis 1992, plus de 4 000 projets ont ainsi été co-financés. Le programme LIFE des Alpilles est financé au titre du LIFE + Nature et biodiversité qui soutient les projets qui contribuent à la mise en œuvre des directives « Oiseaux » et « Habitats » et à la gestion des sites Natura 2000. Le LIFE des Alpilles, engagé en 2013 pour une durée de 5 ans, développe des actions de promotion des activités humaines qui contribuent au maintien des paysages et de la richesse écologique des Alpilles suivant trois objectifs majeurs :

- Optimiser l'articulation entre les activités humaines et le maintien de la biodiversité ornithologique ;
- Favoriser l'approbation des enjeux écologiques par les acteurs locaux ;
- Conforter la reconnaissance ornithologique du territoire en valorisant certaines pratiques.

Plus concrètement, le LIFE des Alpilles conduit des actions en faveur de 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présents dans le massif dont certaines, comme l'Aigle de Bonelli ou le Vautour percnoptère, comptent parmi les espèces les plus rares et menacées de France, voir d'Europe.

Les missions des Parcs naturels régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation, l'innovation.